REGLEMENT



Edité par Sport Santé Calédonie

Organisateur

18 rue Rémi Le Goff, 98800 Nouméa, Ile Nou

Tel: 908353

Mail:sportsantecaledonie@gmail.com



















Table des matières

	Déroulement de l'épreuve	٠3
I.	Participation	4
II.	Classement	٠5
III.	Chronométrage	٠5
IV.	Conditions d'inscription	٠5
٧.	Organisation	6
VI.	Barrières horaires	•7
VII.	Sécurité	8
VIII.	Eco-participation	8
IX.	Assurance	8
х.	Responsabilité des participants	9
XI.	Remboursement	9
XII.	Droit à l'image	9
XIII.	Force majeure	9
XIV.	Règlement en vigueur	9

Merrell Trail – 15 KMS CSP Trail – 10 KMS

Rando Point Rouge – 5 KMS Hello Hossy Kids Family Track – 2 kms

REGLEMENT DE L'EPREUVE

La 2ème édition de l'épreuve « *Blue Batrail* » est organisée par la SARL Sport Santé Calédonie sur la commune de Dumbéa à partir du Yala ranch.

Déroulement de l'épreuve

Le Merrell Trail est un trail pédestre en individuel, en semi autosuffisance pour traileurs confirmés, à partir de 18 ans.

Le parcours d'une distance de 15 km pour 800 m D+ comporte quelques difficultés techniques et nécessite un minimum de condition physique et de préparation spécifique au Trail. Départ 7h30 au Yala Ranch

Le CSP Trail est un trail pédestre en individuel, en semi autosuffisance pour traileurs moyens à confirmés à partir de 16 ans.

Le parcours de **10km pour 500 D+** est sans difficulté technique particulière, pour Traileurs Moyens à randonneurs confirmés.

Départ 8h15 au Yala Ranch

La Rando Point Rouge, est une randonnée pédestre de 5km pour 300m D+ non chronométrée, en semi autosuffisance pour adultes, famille, enfants à partir de 10 ans accompagnés. Tous Niveaux

Départ 8h45 au Yala Ranch

La Hello Hossy Kids Family Track, est une randonnée pédestre de 2km non chronométrée 350 D- que de la descente !! en semi autosuffisance pour les enfants et toute la famille. Tous Niveaux ATTENTION Départ pour rejoindre le site de plantation et le départ de la Family Track, à 7h30 (Sentier en montée de 2km pour 350 de dénivelé positif, pour les enfants et adultes aguerris) Départ 10h30 à l'antenne de la Piste des Dzumacs.

L'organisateur a balisé les parcours avec soin de rubalise réutilisable Jaune Fluo avec bande réfléchissante et de point de bombe fluo et il est obligatoire de suivre le balisage sous peine de disqualification.

Sport Santé Calédonie décline toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait en dehors des chemins balisés.

Les distances ont été mesurées avec une Garmin Fenix 7 à titre indicatif, et le parcours a été entièrement parcouru à pied par l'organisateur pour plus de précision. Cependant, il est possible d'observer des erreurs de l'ordre de 5% environ.

Les départs sont donnés sur le site du Yala ranch à :
o7h3o pour le Merrell Trail
o8h15 pour le CSP Trail
8h45 pour la Rando Point Rouge
11h pour la Hello Hossy Kids Family Track (ATTENTION départ pour la montée vers le site à 7h30)

Pour cette deuxième édition, le parking se fera directement au Yala Ranch, le COVOITURAGE est FORTEMENT CONSEILLE pour des raisons écologiques mais aussi de préservation de l'espace du Parking, « habitation » des animaux du ranch.

L'arrivée de toutes les course et randonnées se fait sur le site du Yala Ranch.

I. Participation

Le **Merrell Trail** est ouvert aux personnes de 18ans et plus licenciées, non licenciées, des deux sexes. Un certificat médical ou licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM est obligatoire pour participer à ce parcours.

Le **CSP Trail** est ouvert aux personnes de 18 ans et plus licenciées, non licenciées, des deux sexes, pour le parcours Chronométré. Un certificat médical ou licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM est obligatoire pour participer à ce parcours.

Ouvert à partir de 16 ans en version Rando, une décharge médicale à remplir lors de l'inscription est alors suffisante pour participer.

La Rando Point Rouge est ouverte aux personnes à partir de 10 ans licenciées, non licenciées, des deux sexes. Une décharge médicale à remplir lors de l'inscription suffit pour participer. Tous les participants de moins de 14ans devront être accompagné d'un adulte inscrit sur le parcours.

La hello hossy Kids Family Track est ouverte à toutes et tous, licenciées, non licenciées, des deux sexes. Une décharge médicale à remplir lors de l'inscription suffit pour participer. Tous les participants de moins de 10ans devront être accompagné d'un adulte inscrit sur le parcours.

Les participants sont répartis en 4 catégories : Séniors pour les 18-39 ans (2005-1984), Vétéran 1 pour les 40 à 49ans (1983 à 1974), Vétéran 2 pour les 50 à 59ans (1973 à 1964), Vétéran 3 pour les 60 ans et plus (1963et avant).

Pour les parcours chronométrés, Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

- a) Pour les licenciés : numéro de leur licence sportive.
- b) Pour les non licenciés : du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an.

Durant la course, tous les participants devront portés leur dossard à l'avant, bien visible.

II. Classement

a) Merrell Trail

Les 3 premiers Séniors, Vétéran 1, 2 et 3, (Homme Femme) à condition qu'il y ait minimum 3 participants dans la catégorie.

b) CSP Trail

Les 3 premiers Séniors, Vétéran 1, 2 et 3, (Homme Femme) à condition qu'il y ait minimum 3 participants dans la catégorie.

III. Chronométrage

Le Chronométrage est assuré par « Inlive » par le biais de matériel informatique et Dossards à puces pour une précision optimale.

Ils seront en charge également de l'édition des résultats et classement à l'issu de la course

IV. Conditions d'inscription

Sport Santé Calédonie est activement engagée dans le développement durable et a choisi de dématérialiser les inscriptions afin de réduire sa consommation de papier. Ainsi, les inscriptions se font en ligne sur www.inlive.nc à partir du 26 Avril et jusqu'au Jeudi 22 Juin 2023 à 23h59.

Aucun Tickets, ou justificatif ne sera demandé, pour les courses.

Vous pouvez également vous inscrire directement dans votre éco beach store BLUE BARREL, promenade Anse Vata.

Tout dossier d'inscription sera traité par ordre d'arrivée. Le droit d'inscription est comme suit :

Merrell Trail:

3900 Frs (3400f + 500f d'éco participation reversée intégralement à Caledoclean)

CSP Trail:

3500 Frs (3000 f + 500f d'éco participation reversée intégralement à Caledoclean)

Rando Point Rouge:

- → Adulte (+ de 14ans): 2500 Frs (2000 f + 500f d'éco participation reversée intégralement à Caledoclean)
- → Enfant : 1500 Frs (1000 Frs + 500f d'éco participation reversée intégralement à Caledoclean)
- → Famille 3 personnes : **6000 Frs** (4500f + 1500f d'éco participation reversée à Caledoclean)

→ Famille 4 personnes : **7500 Frs** (5500f + 2000f d'éco participation reversée à Caledoclean)

Les enfants de moins de 14 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte inscrit sur le parcours, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Hello Hossy Kids Family Track:

- → Enfants de plus de 3ans et Adultes sans enfants 1500 Frs (1000 f + 500f d'éco participation reversée intégralement à Caledoclean)
- → Accompagnant Adulte (Obligatoire avec les enfants de moins de 12ans): 500 Frs
 Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte inscrit sur le parcours de Hello Hossy Family Track, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Pour toute inscription, vous faites un geste pour Caledoclean en participant à l'achat d'un plant, que vous pourrez soit planter vous-même, soit faire planter à un des bénévoles Caledoclean.

Afin de réaliser l'inscription en ligne, il faut renseigner :

- Le nom, prénom, date de naissance, adresse email
- Numéro de téléphone portable
- Pour les compétiteurs chronométrés, Le numéro d'une licence sportive fédérale et le nom du club ou une copie numérique d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an,

Le règlement peut être effectué par carte bleue directement sur site, ou par chèque chez notre partenaire Blue Barrel, votre éco Beach Store à La Promenade / Anse Vata, ou dans les points de vente mentionné sur le site InLive.nc.

La validation d'un dossier d'inscription fait office d'accord du présent règlement.

Si l'inscription ne peut pas être validée (manque d'un document), il faut recommencer la procédure ultérieurement. Aucune réservation n'est possible.

V. Organisation

Le PC Course est constitué par les membres de InLive et le directeur de Course.

Les dossards sont à retirer chez notre partenaire Blue Barrel, votre éco Beach Store à La Promenade / Anse Vata, les Vendredi 23 Juin de 9h30 à 18h et Samedi 24 Juin de 9h30 à 17h30.

Le dossard doit être fixé bien droit et bien visible **devant** sur chaque coureur.

Le départ est donné sur le site du Yala Ranch, La Couvelée, 80 Route du Ranch à Dumbéa. À 7h30 pour le **Merrell Trail**, 8h15 pour le **CSP Trail**, à 8h45 pour **La Rando Point Rouge**.

Le départ est donné sur le site de l'antenne des Dzumacs à 10h30 pour la Hello Hossy Kids Family Track. Montée hors course vers le site de départ à 7h30, en même temps que le Merrell Trail.

L'arrivée de tous les parcours se fait sur le site du Yala Ranch.

Équipement obligatoire :

Merrell Trail: une réserve d'eau d'1,5L minimum, des chaussures fermées, une écocup, un téléphone portable

CSP Trail : une réserve d'eau d'1,5L minimum, des chaussures fermées, une écocup

Rando Point Rouge: une réserve d'eau de 1L minimum, des chaussures fermées, une écocup

Hello Hossy Kid's Family Track : une réserve d'eau de 1L minimum, des chaussures fermées, une écocup

Il est vivement conseillé de prévoir un peu plus d'eau que le minimum obligatoire, de mettre une casquette et une paire de gants et d'apporter des barres énergétiques, gels et autres apports alimentaires.

Attention : Le téléphone portable n'est pas obligatoire pour le 10 et le 5 kms néanmoins il est vivement conseillé pour des raisons de sécurités.

Attention: Pas de Gobelet sur les PC ni à l'arrivée, votre écocup est donc indispensable 😉



En cas d'abandon, le coureur doit en informer OBLIGATOIREMENT le poste de contrôle le plus proche et y rendre son dossard. Le concurrent pourra alors soit rentré par ses propres moyens, hors dispositif de sécurité de la course, soit attendre la fermeture du Poste ou le transport par l'organisation dès que cela est possible.

VI. Barrières horaires

Par respect pour les bénévoles donnant de leur temps sur cet évènement une barrière horaire est donc imposée :

- A 6 km et 8,5km sur le 15km: A partir 9h30 au 6ème km (2h de course, 3km/h) et de 10h30 au 8,5km (3h de course, moins de 3kmh). Les coureurs seront alors basculés sur le parcours du 10km si ils souhaitent poursuivre ou s'arrêter si ils sont fatigués.
- A 7,5 km sur le 10km : A partir de 10h30 (2h15 de course, 3,3kmh) au niveau de la plantation

Au-delà de ces barrière horaire, tous les participants seront arrêtés, devront rendre leur dossard et pourront être ramener par les bénévoles présents, en voiture vers le village de course.

VII. Sécurité

Le service médical est assuré par un médecin, des infirmières. Ères/secouristes et une ambulance. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Les concurrents s'engagent à démontrer la prudence ainsi qu'un bon comportement sportif à tout moment. Il est strictement interdit de quitter le parcours.

Tout concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et à en prévenir l'organisation.

Sur les PC, il est possible de se ravitailler en eau, sucre et sel (Boisson, Biscuits salés et fruits).

VIII. Eco-participation

Les 4 parcours se déroulent sur des propriétés privées, communales et provinciales.

Les coureurs s'engagent à respecter l'environnement, en conservant avec eux tous les emballages des barres énergétiques, gels concentrés et autres. Des points de collecte seront présents au départ.

Le non-respect des règles du site, entraînera la disqualification du coureur.

- Abandon de déchets même biodégradables,
- Atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux,
- Allumage de feux,
- Utilisation de raccourcis et donc de dégradation des espaces non prévus dans le parcours,
- Agression physique ou verbale d'un membre de l'organisation surveillant le bon déroulement de la manifestation

500f par inscription sont reversés à l'association **CALEDOCLEAN**, association eco citoyenne qui œuvre dans la préservation des espaces naturels calédoniens, la plantation d'arbres.

Cette Eco-participation servira à la re végétalisation d'une ancienne mine et la préservation de cet espace naturel.

IX. Assurance

Sport Santé Calédonie est couverte par une assurance Responsabilité Civile. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Responsabilité individuelle : Il est vivement conseillé aux participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non licenciés à une fédération sportive, d'en souscrire une.

X. Responsabilité des participants

Toute personne est responsable de son matériel et de son comportement. En cas de vol, perte ou accident <u>la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.</u>

XI. Remboursement

Un remboursement ne peut être envisagé qu'avant la clôture des inscriptions le Jeudi 22 JUIN 23h59. En cas de remboursement, des frais de 30 % seront retenus pour frais bancaire.

Au-delà de ce délai, l'engagement est considéré comme ferme et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

XII. Droit à l'image

Tout coureur autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce, pour une durée illimitée.

XIII. Force majeure

Si la course ne peut être organisée, ou doit être interrompue ou annulée, pour cas de force majeure (intempéries, mouvement social ou autres...), les organisateurs ne seront tenus à aucun engagement à l'égard des participants. Les droits d'inscription resteront acquis aux organisateurs.

XIV. Règlement en vigueur

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par Sport Santé Calédonie, jusqu'au Dimanche 25 JUIN. Le règlement définitif sera affiché au PC Course lors de l'émargement le jour de la course.

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisation.

